

RAPPORT DE RESTIUTION DE LA FORMATION DU 8 AU 9 MARS 2024 ORGANISEE PAR YILAA

Les **1^{er}, 3, 4 et 24** Mai 2024, dans les communes de Malanville et d'Abomey-Calavi, ont été organisées des restitutions de la formation de Droits des filles et femmes à la terre au profit de 89 jeunes filles et femmes.

Les thèmes abordés au cours de ces séances sont :

1. Rôles des acteurs dans l'acquisition des terres au Bénin
2. Rôle du Cadastre dans la sécurisation foncière au Bénin
3. Mécanismes de prévention et de règlement des conflits fonciers au Bénin
4. Droits fonciers des femmes et des filles

Dans la commune de Malanville la restitution a été réalisée les **1^{er}, 3 et 4 Mai 2024** avec les femmes des groupements locaux et les jeunes filles survivantes des Violences Basées sur le Genre dans le quartier de Tassi-Tédji.

Après la présentation des participantes, de l'ONG et l'Objectif de la rencontre, la formation proprement dite a commencé en suivant l'ordre des thèmes. Tous les thèmes ont été abordés. Ainsi, les femmes des groupements étaient très émues d'avoir cette formation car la plupart a acquis des terres, il y a plusieurs années sans la formalisation à la mairie soit en ignorant la procédure ou trouve que la procédure est très couteuse. En ce qui concerne les femmes du groupe d'origine Nigériennes mariées à des béninois, elles notifient qu'elles ignoraient qu'il faut vérifier la loi de réciprocité des pays en matière de foncier et que les hommes nigériens ignorent la vérification de cette loi. Ensuite, lors de la formation sur le rôle du Cadastre, les femmes et filles de Malanville étaient très émues d'avoir cette formation et aimeraient connaître la période de démarrage de la phase de Malanville. En ce qui concerne les mécanismes de règlement des conflits au Bénin, les femmes notifiaient qu'elles ignoraient les institutions impliquées et qu'elles avaient l'habitude d'aller chez le Chef du Village. Mais certaines ont évoqué la situation actuelle dans laquelle se trouvent leurs parcelles retenues comme espaces verts par la mairie alors que la même mairie avait confirmé les conventions de ventes. Enfin la plupart des femmes et filles de la commune de Malanville ne connaissent pas leurs droits en foncier et étaient reconnaissantes aussi pour cette partie de la formation.

Mais elles ont formulé la doléance de faire cette formation à un plus grand cible dans la commune.

En qui concerne la restitution dans la commune d'Abomey-Calavi, cela a été faite avec les étudiants de l'Université le 24 Mai 2024. Nous leur avons délivré le même contenu et l'avons fait ensemble avec « 2D MARANATA ». Après la présentation des participants, des ONG et l'Objectif de la rencontre, le premier thème a été abordé en suscitant de vive discussion sur le droit foncier des femmes. En effet, il y a des participants très conservateurs qui pensent qu'une femme qui hérite une terre familiale est une perte pour la famille et qu'il est nécessaire de garder les terres dans la famille. Par rapport aux thèmes « rôle du CADASTRE », « les mécanismes de règlements des conflits fonciers » et « les droits des femmes en foncier », les participants ont notifié qu'ils ignoraient toutes ces informations abordées Ils ont évoqués les problèmes domaniaux de leurs proches et suggèrent que cette formation soit réalisée en langue locale avec les populations à la base.

Enfin toutes les formations sont terminées avec une note de satisfaction en générale dans les deux communes.

Rapporteuse

Marie-Constance KOHOUNKO